

## ***L'UNSA rencontre le Premier Ministre***

Une délégation de l'UNSA rencontrera le Premier Ministre, Édouard Philippe, et la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, mardi 30 mai après-midi.

À l'ordre du jour de cette première prise de contact : l'annonce d'une réforme du Code du Travail par ordonnances prévue cet été.

### ***L'UNSA-Fonction Publique reçue par le nouveau ministre Gérard Darmanin***

Pendant plus d'une heure, l'UNSA-Fonction Publique a exprimé ses interrogations et ses attentes au nouveau ministre, tout en regrettant qu'il n'y ait pas un ministère de la Fonction Publique à part entière.

L'UNSA-Fonction Publique a insisté sur le dialogue social et le respect des droits syndicaux, préalables indispensables à toute évolution envisagée du service public et de la Fonction publique.

Une réflexion sur les missions devra également précéder toute nouvelle perspective de réforme.

L'UNSA-Fonction Publique a réaffirmé son attachement au statut de la Fonction publique et à son unicité.

Pour l'UNSA-Fonction Publique, tous les textes qui ont été négociés et qui sont en instance de publication au JO doivent l'être rapidement, qu'ils concernent la carrière des agents ou la loi de déontologie du 20 avril 2016.

L'UNSA-Fonction Publique a fait part au ministre de ses inquiétudes sur le projet d'évolution des retraites et son impact potentiel sur les fonctionnaires ainsi que sur le projet de suppression de 120 000 postes.

L'UNSA-Fonction Publique a rappelé ses préoccupations sur la santé, la sécurité, les conditions de travail et sur la qualité de vie au travail.

Enfin, l'UNSA-Fonction Publique a insisté sur la nécessité d'une évolution des rémunérations, en particulier pour les agents dont les salaires sont les plus bas.

Le ministre n'a pas fermé la porte à un rendez-vous salarial, tout en précisant qu'il n'était pas prévu pour 2017 une nouvelle hausse du point d'indice.

L'UNSA-Fonction Publique constate que la porte du dialogue social est ouverte. Dans ce cadre, elle restera vigilante sur toute action décidée par le gouvernement.

Pour en savoir plus : <http://www.unsa-fp.org/>

### ***Le CESE a voté à l'unanimité le rapport annuel sur l'Etat de la France***

Le rapport annuel sur l'Etat de la France, intitulé « Réconcilier la France », a été voté à l'unanimité des conseillers lors de la séance plénière du CESE du 23 mai.

Ce rapport, centré sur la question des inégalités, propose des pistes pour remobiliser les Français autour d'un projet commun.

Comme le disent avec raison les rapporteurs : « *La France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appellent d'urgence un sursaut collectif* ».

Cette France qu'ils nous décrivent ambivalente quant à sa subjectivité, mêlant optimisme individuel et pessimisme collectif, ambivalente aussi quant à sa situation économique et sociale, puisque traversée par des difficultés profondes mais, en même temps, dotée d'atouts réels pour affronter efficacement les défis du XXIème siècle.

Donc, cette France manque d'un projet commun, mobilisateur pour nos concitoyens.

Aussi, pour réconcilier les Français avec eux-mêmes et leur permettre d'affronter dans de meilleures conditions les défis du XXIème siècle, le CESE a formulé deux grandes pistes de solutions : refonder la cohésion sociale et rendre la société plus innovante.

En effet, le rapport constate que la qualité de l'emploi reste dégradée principalement chez les jeunes, les seniors, les femmes et les salariés les moins qualifiés.

Il observe également une corrélation positive entre le niveau de qualification, d'une part et le taux d'emploi et la qualité de l'emploi, d'autre part.

Aussi pour améliorer l'emploi et sa qualité, il faut investir dans la formation initiale et surtout dans la formation continue en ciblant les populations les plus fragiles : les seniors, les jeunes, les CDD et les salariés les moins qualifiés.

A ce titre, l'effectivité et l'efficacité des mesures doivent être mieux évaluées. Comme le propose l'avis, la création d'indicateurs permettant de mesurer l'effet de la formation professionnelle sur les conditions de l'emploi des personnes serait un outil utile.

Le rapport note aussi que les inégalités de revenus ont augmenté partout pendant la crise économique. En France, elles ont diminué de 2012 à 2014, avant de progresser légèrement après 2014. Ces inégalités demeurent néanmoins moins élevées en France comparativement à la moyenne européenne.

La redistribution (l'impôt et les transferts sociaux) a joué un rôle important dans la maîtrise des inégalités de revenus en France. Mais son rôle sur les inégalités de patrimoines est quasiment nul.

En conséquence, il est primordial de poursuivre les politiques re-distributives pour faire reculer davantage les inégalités de revenus, d'encourager la hausse du revenu du travail et la réduction du chômage.

Avec les propositions contenues dans le rapport sur les 10 indicateurs de richesse retenus par le gouvernement pour évaluer la situation du pays, les rapporteurs estiment que « *La France peut et doit retrouver le chemin de la confiance en elle-même* ».

## ***Journée d'étude UNSA***

***« Prévenir le risque d'agression par des tiers pour les travailleurs en contact avec le public : Un enjeu pour les représentants syndicaux. »***

**De récentes enquêtes nationales conduites dans divers pays européens mettent en évidence le nombre important de travailleurs exerçant une activité en contact avec le public affectés par des problèmes de violences au travail allant de l'incivilité à l'homicide.**

**C'est dans ce cadre que l'UNSA organise une journée d'étude ayant pour thème :**

**« Prévenir le risque d'agression par des tiers pour les travailleurs en contact avec le public : un enjeu pour les représentants syndicaux. »**

**Le mardi 20 juin 2017 de 9 h 30 à 17 h**

**Au siège de l'UNSA**

**21 rue Jules Ferry – Bagnolet**

De récentes enquêtes nationales conduites dans divers pays européens mettent en évidence le nombre important de travailleurs exerçant une activité en contact avec le public affectés par des problèmes de violences au travail allant de l'incivilité à l'homicide.

Ainsi l'enquête « **Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels (Sumer)** » indique que 15% des salariés du privé et 23,5% des salariés de la Fonction Publique déclarent avoir subi au moins une agression verbale au cours des douze derniers mois.  
2% des salariés du privé et 3,6% des salariés de la Fonction publique signalent avoir été victimes d'au moins une agression physique.

Cette tendance semble s'amplifier au fil des années tant au sein des entreprises que dans les services publics. Les médias relaient couramment ces tensions sociales et de nombreuses initiatives sont prises au niveau européen, national, local, tant pour connaître et comprendre ce phénomène que pour agir en vue de protéger les travailleurs.

La prévention de ces violences, sans discriminer les usagers et les clients, devient un enjeu syndical pour l'UNSA et ses fédérations.

La violence fait par ailleurs l'objet d'un intérêt scientifique croissant permettant de mieux identifier les facteurs rentrant en jeu, les incidences sur les plans de la santé physique et psychologique des salariés et agents victimes de ces agressions. Ces travaux permettent également d'identifier les moyens de protection et de prévention pour limiter ce phénomène.

Il est à présent de la responsabilité des organisations syndicales de s'emparer de cette question.

#### **Cette journée a pour objectifs :**

- de clairement définir les problèmes de violences externes au travail et de les quantifier,
- de connaître le cadre juridique en vigueur et ce quel que soit le niveau,
- d'identifier les facteurs de risque et de protection sur lesquels il est possible d'agir et les moyens d'action pour le faire,
- de partager des expériences de l'état de la situation et la prise en compte des violences externes dans différents corps professionnels (milieux transports, du commerce, secteurs du travail social, hospitalier et scolaire...),

**Réservez la date dès à présent et inscrivez-vous rapidement en utilisant le lien:**

[http://www.unsa.org/formulaires/risque\\_agression/](http://www.unsa.org/formulaires/risque_agression/)

#### **Pré Programme**

A partir de 9 h Accueil des participants

9 h 30 Introduction de la journée

9 h 45 Définitions et données qualitatives sur les violences externes

10 h 15 Présentation du cadre juridique en vigueur et d'un guide et d'une vidéo issue des travaux européens :

**Grand témoin** : Nadja Salson, Responsable, au sein de la fédération syndicale européenne, des services publics, des travaux conduits sur les risques psychosociaux dans le cadre du comité du dialogue social des administrations nationales, partagera cette journée à nos côtés.

Elle nous présentera en particulier un guide et une vidéo qui viennent d'être élaborés dans le cadre du dialogue social européen.

10 h 45 Quels facteurs de protection du risque d'agression, comment les prévenir ?

**Grand témoin** : Yves Grasset, sociologue, auteur de plusieurs ouvrages sur les risques psychosociaux qui travaille depuis 25 ans sur les conséquences de l'exposition aux situations malsaines et/ou de violences, viendra enrichir et partager nos réflexions sur cette journée.

Il a créé VTE (Violences, Travail, Environnement) avec le Pr Michel Debout en 1998, et participé activement à la réflexion, tant sur la compréhension des dynamiques des risques psychosociaux, que sur le processus et les conditions de l'intervention, notamment avec l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et la DGT (Direction générale du travail)<sup>2</sup>.

11 h 45 Débat

12 h Buffet

14 h 30 Situation et prise en compte des violences externes en milieu professionnel à partir d'expériences (première partie)

**Grand témoin** : Des représentants syndicaux du privé et du public, des représentants des entreprises....

15 h Débat

15 h 30 Situation et prise en compte des violences externes en milieu professionnel à partir d'expériences (deuxième partie)

16 h Débat

16 h 30 Synthèse et Clôture de la journée

### ***Débat au collège des Bernardins***

**Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA, a participé, le 23 mai, à un débat organisé par le collège des Bernardins.**

**Il a échangé avec Jean-Paul Bailly, ancien PDG de la RATP et président d'honneur du groupe « La Poste », et Jean-Marc Le Gall, économiste, conseil en RH et Stratégie sociale, sur le thème : "Patronat et syndicats : la France est-elle condamnée à des relations sociales conflictuelles ?".**

Débat à retrouver sur [www.collegedesbernardins.fr](http://www.collegedesbernardins.fr)

### ***UD Marne, passage de relais***

**Denis Menet était secrétaire de l'UD Marne depuis 2005.**

**Il a pris la fonction de trésorier national de l'UNSA Ferroviaire qui ne lui permettait plus de consacrer le temps nécessaire au développement de son UD.**

**Avant de passer la main, il a tenu à réussir les élections TPE.**

**Avec 15,21% dans la Marne, il peut tranquillement confier l'UD à son successeur.**

Gilles Burscheidt, de l'UNSA Ferroviaire, a été élu secrétaire à l'unanimité par le Conseil d'UD du 23 mai qui s'est tenu à Reims.

Avec Gilles, qui était Secrétaire de l'Union Locale d'Epervain, la continuité est assurée. L'UD a renforcé son bureau pour changer de braquet et réussir « Horizon 2021 ».

## Résultats des élections professionnelles

Voici les résultats électoraux !

**L'UNSA continue son implantation dans les entreprises grandes ou plus petites.**

### Aérien :

Lors du renouvellement de la DUP de l'entreprise **Signature Flight Support** (45 salariés – personnel au sol – Le Bourget-93), l'UNSA obtient 52,6% et 3 élus, la CGT 29% et la CFTC 18,4%. [Nouvelle implantation UNSA](#)

### Banque- Assurance :

Lors du renouvellement au sein de **Natixis Payment Solutions** (552 salariés – société bancaire- Charenton-le-Pont-94), l'UNSA obtient 47,9% des suffrages et 4 sièges. La CGC obtient 23,1%, la CFTC 16,8% et la CGT 12,1%.

Au sein de la société **BPCE APS Paris** (173 salariés – Société d'Assurances – Paris-13<sup>ème</sup>), l'UNSA obtient 18,3% des voix, la CFDT 57,2%, la CGT 24,4%. [Nouvelle implantation UNSA](#)

### Enseignement Privé :

Lors du renouvellement de la DUP du **Lycée Technique Privé Monplaisir** (223 salariés – enseignement privé non lucratif – Valence-26), l'UNSA devient 1<sup>er</sup> syndicat avec 46,5% des voix. La CFDT a obtenu 34,5% et la CGT 19% [Nouvelle implantation UNSA](#)

Lors du renouvellement de la DUP de l'**Enseignement catholique de Sallanches** (156 salariés - enseignement privé non lucratif – Sallanches-74), l'UNSA devient 1<sup>er</sup> syndicat avec 47,5% et 3 élus. Le Spelc UNSA a obtenu 35,8%, la CFDT 16,7% [Nouvelle implantation UNSA](#)

### Services :

Lors des élections du **CE de l'URSSAF Languedoc Roussillon** (386 salariés – organisme de sécurité sociale – Montpellier-34), l'UNSA progresse et obtient 30,7% des voix et 4 sièges. FO obtient 45,6%, la CGT 15,8%. La CFDT(7,9%) n'est plus représentative.

### Industrie :

Au sein de l'entreprise **Must** (268 salariés - équipements thermiques et de climatisation - Heillecourt-54), l'UNSA devient le 1<sup>er</sup> syndicat avec 61,6% des suffrages. La CGT obtient 17,3%( chute de 30 points), la CFDT obtient 12% (chute de 40 points). La CFTC 9% n'est plus représentative. [Nouvelle implantation UNSA](#)

### Assistants Maternels et familiaux :

Lors du renouvellement de la **Commission Consultative Paritaire Départementale CCPD de la Loire-Atlantique** (14 283 salariés), l'UNSA obtient 32,1%, la CGT obtient 19,3%, la CFDT 15,2%, FO 12,5%, la CFTC 5,7%, une association locale 15,2%.

### Transport routier :

Au sein de l'entreprise **UPS France SNC** (2 349 salariés – Transport routier – Plaisir-78), l'UNSA devient représentatif, fait son entrée au CE et obtient 15,2%, la CFDT 21,7%, la CGT 21,2%, CGC 12,6% FO 12,4%. La CFTC (1,4%) n'est pas représentative. [Nouvelle implantation UNSA](#)

Lors du renouvellement du **Comité d'Entreprise des Cars Perrier** (208 salariés – Transport routier – Trappes-78), l'UNSA devient 1<sup>er</sup> syndicat avec 35,8% des suffrages et 3 élus. Sud obtient 33,1%, la CFDT 19,2% et FO 12%

Lors du renouvellement du **CE de l'établissement Kuehne-Nagel** (195 salariés – transport routier – Dammartin-en-Goele-77), l'UNSA obtient 57,6% des voix et 3 sièges. La CFTC a obtenu 20,1%, la CGC 11,5%, la CFDT 10,8%.

### Transport de personnes :

Lors du renouvellement du **CE de Transdev Royan Atlantique** (25 salariés – transport urbain – St Sulpice-de-Royan-17), l'UNSA remporte 100% de voix et des sièges dès le premier tour. La CFDT n'est plus représentative.